



Votations

Suisse romande

Coronavirus

Faits divers

Genève

Des navettes autonomes pour se déplacer sur le site de Belle-Idée

Un service de navettes électriques verra le jour sur les 38 hectares du site de l'Hôpital de Psychiatrie de Belle-Idée. Un logiciel permettra d'adapter les parcours à la demande des utilisateurs.

Publié: 28.12.2020, 09h57

Keystone

Un service de transport public à la demande assuré par des navettes complètement autonomes sera mis en service d'ici quelques semaines à Genève. Ce pro



présenté comme une première mondiale est sur le point d'être déployé sur les 38 hectares de Belle-Idée.

Trois petits coups de klaxon annoncent l'arrivée de la navette électrique sur le parking de ce site des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) à Thônex. Le véhicule aux angles arrondis et d'une capacité de 12 places a été commandé deux minutes plus tôt via une application.

Il emmènera son passager à la destination de son choix au sein du parc hospitalier. Au total, 53 endroits répertoriés pendant la phase de cartographie du périmètre sont desservis. Quasiment chaque entrée des nombreux bâtiments de Belle-Idée dispose ainsi d'un arrêt virtuel, explique Jeroen Beukers, expert véhicules autonomes aux Transports publics genevois (TPG).

C'est la principale différence avec les expériences de véhicules autonomes menées ailleurs en Suisse. Jusqu'à présent, ces navettes circulaient sur une ligne fixe. Dans le cas du projet des TPG, un logiciel développé par Bestmile, une entreprise créée à l'EPFL, permet à la navette d'adapter son parcours aux demandes des utilisateurs.

L'application a été conçue par la jeune pousse genevoise MobileThinking. Cette nouvelle technologie permet de déployer les trois navettes en fonction des demandes. Les temps d'attente et de parcours sont annoncés à l'utilisateur, qui peut voir à tout moment où se trouve la navette qui viendra le chercher.

Porte à porte

A bord de la navette, Melisa Fazlic, assistante véhicules autonomes aux TPG accueille les usagers. Cette ingénieure de formation, qui a aussi été conductrice de bus, se réjouit de ce nouveau service de proximité. Le véhicule n'a pas besoin de son intervention pour fonctionner, mais la législation impose la présence d'un opérateur dans les véhicules autonomes.

Approchés par les TPG pour servir de laboratoire à ciel ouvert pour ce projet, les HUG ont rapidement été emballés. «C'est l'aspect transport public, porte-à-porte qui nous a séduit», explique Mouna Asal, responsable du Plan de mobilité aux HUG.

Elle compte sur cette aide précieuse en particulier pour le déplacement des personnes à mobilité réduite.

Les visiteurs, les patients mais également les quelque 3000 collaborateurs qui travaillent à Belle-Idée pourront aussi utiliser la navette. Tout comme les élèves du collège situé à l'entrée de Belle-Idée et les résidents du centre d'hébergement collectif pour migrants de la Seymaz. Son accès sera gratuit.

Transition

Selon Jeroen Beukers, d'autres sites ont été approchés par les TPG pour déployer ces navettes d'un nouveau genre, mais Belle-Idée rassemblait tous les critères. L'expert estime qu'on se trouve actuellement dans une phase de transition. Mais il voit du potentiel pour développer ce type de mobilité dans certains quartiers.

Pour l'heure, les trois navettes sillonnent Belle-Idée. Leur petit gabarit leur permet de se faufiler sur les chemins étroits du site entouré de champs et de forêts. Le service sera assuré par une vingtaine de collaborateurs, 7 jours sur 7, dans un premier temps pendant la journée.

Ailleurs en Europe

Les TPG ont obtenu en juin dernier le feu vert des autorités fédérales pour exploiter ces navettes autonomes. Il a fallu ensuite cartographier le site de Belle-Idée. Cette opération et les réglages ont duré plusieurs semaines. Les essais se poursuivent et les premiers usagers pourront utiliser les navettes d'ici quelques semaines.

Ce nouveau service à la demande a été développé dans le cadre du projet AVENUE (pour Autonomous Vehicles to Evolve to a New Urban Experience), un consortium européen soutenu par la Commission européenne. Les villes de Lyon, du Luxembourg et de Copenhague mènent également des projets de véhicules autonomes de transports publics.

ATS/NXP